## Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie - Restauration de deux peintures d'Albert MARQUET - Demande de subvention à l'Etat

*M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur :* A l'occasion de l'opération «Beaubourg hors les murs», plusieurs peintures d'Albert MARQUET conservées au Musée de Besançon seront présentées dans l'exposition itinérante qui se tiendra dans cinq musées des Etats-Unis. Dans cette perspective, il y a lieu d'engager des travaux de restauration sur deux peintures de cet artiste : «Le vieux port de Marseille» et «Banlieue parisienne». Coût total des travaux : 21 445,48 F (3 269,34 €).

Afin de mener à bien ces restaurations, l'Etat (Direction Régionale des Affaires Culturelles) pourrait participer à hauteur de 10 000 F (1 524,49 €).

Le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire à :

- solliciter la participation de 10 000 F (1 524,49 €) de l'Etat
- inscrire cette somme en recettes par décision modificative au budget de l'exercice courant au chapitre 90.322.1321.509.52000 dès réception de l'arrêté attributif
  - la réaffecter en dépenses au chapitre 90.322.2316.509.52000.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission Culture, le Conseil Municipal en décide ainsi à l'unanimité.

Récépissé préfectoral du 21 décembre 2001.